

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Boussole, Centre de la petite enfance et de la famille de Richibucto Inc.	Numéro de permis 2010018	Date d'inspection Le 19 janvier 2021	
Nom de l'établissement La Boussole I		Numéro de téléphone (506) 523-7724	
Adresse 45 rue Morgan Richibucto NB E4W 4E8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Carlo Di Bonaventura		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Les procédures en lien avec la phase de rétablissement de la pandémie de Covid-19 étaient respectées lors de l'inspection.

original signé par
Carlo Di Bonaventura

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 janvier 2021

Date

original signé par
Leanna Robichaud

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 janvier 2021

Date